



HAL
open science

Master Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Géographie et aménagement. 2016, Université du Havre. hceres-02041781

HAL Id: hceres-02041781

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041781>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Géographie et aménagement

- Université du Havre

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, mémoires, espaces et société

Établissement déposant : Université du Havre

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Géographie et aménagement avec une spécialité Ingénierie territoriale, urbanisme et politiques publiques* correspond à la quatrième et à la cinquième année d'études en géographie et aménagement. Il est ouvert aux étudiants en provenance de cursus diversifiés, que ce soit des géographes, des historiens, des étudiants de sociologie, sciences de la vie et sciences de la terre, administration économique et sociale (AES). Certains étudiants en provenance de formations techniques en licence professionnelle en aménagement, en génie rural, gestion et maîtrise de l'eau, protection de la nature, gestion forestière, aménagements paysagers peuvent aussi être accueillis.

Il a pour vocation de former les étudiants à des métiers très variés, concernant l'aménagement urbain ou rural, dans le domaine du conseil au développement, de l'urbanisme, de l'habitat, du développement culturel et touristique. On le voit, la formation est assez généraliste dans le champ de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Elle s'intègre aux besoins de recrutement local en chargés de missions et agents de développement local. On peut noter qu'elle semble d'ailleurs davantage destinée à ces champs de recrutements qu'orientée vers la recherche. Le référentiel des métiers identifiés comme modes d'insertion professionnelle à l'issue de cette formation est clair et le cursus de formation est en adéquation avec ces objectifs de professionnalisation.

La formation comporte de nombreux enseignements à la fois théoriques et techniques. Elle fait intervenir l'équipe des enseignants-chercheurs de l'université spécialistes du domaine, ainsi que des professionnels en provenance du monde socio-professionnel régional.

Le mode de suivi de la formation fait une large place à des travaux de synthèse et de projets tutorés, répondant ainsi aux objectifs de professionnalisation. Un premier stage de trois mois est prévu en première année. Un second dure quatre mois en deuxième année avec des activités de gestion collective de projets professionnels en phase avec les attentes des milieux professionnels.

Synthèse de l'évaluation

Ce master tient une place pertinente dans le panel des formations régionales et vient en complément des autres masters de la COMUE (Communauté d'universités et établissements) Normandie université. Il vise des métiers nombreux et variés en matière de suivi des procédures d'aménagement et d'urbanisme. Le tissu local permet sans doute de répondre aux besoins d'insertion professionnelle. De même, dans sa structure pédagogique, mais aussi dans son fonctionnement avec intégration de professionnels notamment dans le cadre de l'accompagnement des stages et du conseil de perfectionnement, la formation répond aux besoins en professionnels de la région. La place des projets tutorés opérationnels et des stages est logique et claire. L'accompagnement semble efficace. On peut s'interroger en revanche sur l'interface avec les questions de recherche y compris de recherche-action ou de recherche opérationnelle. Il n'est pas indiqué s'il y a des doctorants au sortir de la formation et/ou si des professionnels viennent, en reprise d'études, suivre ce master avec pour certains l'ambition de poursuivre en recherche. Une des faiblesses réside dans l'absence de suivi sous la forme d'un site web efficace, d'une stratégie de communication et de valorisation et surtout de moyens de suivi des étudiants, de valorisation des anciens.

Points forts :

- Une insertion des objectifs de formation dans les besoins locaux du tissu socio-économique permettant une bonne professionnalisation des étudiants.
- La place des transports maritimes judicieusement développée.
- Une place importante laissée aux travaux appliqués dans le cadre de projets tutorés en lien avec le traitement de situations opérationnelles.

Points faibles

- Une place faible accordée aux liens entre le monde de la recherche et celui de l'opérationnel.
- Une place insuffisante laissée au monde socio-professionnel autre que celui des organismes publics, dans un contexte local particulièrement marqué par la présence de grands établissements industriels.
- Un manque de suivi des diplômés et une absence de stratégie de communication, nuisant à la formation en termes d'affichage.

Recommandations

Il serait nécessaire de développer des éléments de la formation ancrés dans des projets scientifiques en lien avec les besoins en recherche et développement du territoire et d'assurer le développement des moyens de communication et de suivi des étudiants, notamment de leur devenir. Développer une stratégie de lien fort avec le monde professionnel y compris dans la stratégie de démarchages de financements voire de moyens permettrait à la fois une meilleure insertion professionnelle des étudiants, notamment par l'alternance, mais aussi par le drainage de fonds (taxe d'apprentissage, etc.) permettant d'assurer des prestations (voyages d'études, rémunérations d'intervenants extérieurs, etc.), tout ceci demandant bien entendu que des moyens puissent être alloués par l'Université.

Une synergie avec le master *Espaces, villes et sociétés* serait nécessaire et une ouverture vers des partenariats internationaux serait bienvenue.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Ce master est l'un des deux masters de l'Université du Havre en Géographie, mais ces deux masters ont une vocation pluridisciplinaire, l'autre autour des questions de patrimoine et de tourisme et celui-ci autour de celles d'urbanisme et d'aménagement. La place de cette spécialité est donc tout à fait pertinente et logique.</p> <p>L'objectif de la spécialité de ce master est de former des professionnels dans le domaine de l'aménagement, professionnels qui travaillent dans la recherche aussi bien que dans l'opérationnel.</p> <p>La formation est adossée à l'antenne de l'UMR IDEES au Havre (UMR 6266 du CNRS - unité mixte de recherche - université/Centre national de la recherche scientifique - Identités et différenciation des espaces, de l'environnement et des sociétés). Cela témoigne de l'ancrage scientifique. En outre le master s'investit dans le monde professionnel régional et national et démontre l'adéquation du référentiel « formation » avec le référentiel « métiers ».</p> <p>Ce master a pour objectif les métiers de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans l'aménagement du territoire, plus spécifiquement en milieu urbain.</p> <p>Le corpus des unités d'enseignement est assez large et couvre la palette des connaissances académiques dans le domaine de l'aménagement du territoire.</p> <p>La formation est structurée en deux années au cours desquelles l'étudiant peut se spécialiser et aboutir à la spécialité en ingénierie de territoire, d'aménagement et d'urbanisme. Cette formation en deuxième année de master comporte des apports académiques fondamentaux et des</p>
---	---

	<p>enseignements de spécialisation faisant intervenir des professionnels.</p> <p>Un premier stage de trois mois est prévu en première année. Un second dure quatre mois en deuxième année avec des activités de gestion collective de projets professionnels en phase avec les attentes des milieux professionnels.</p>
Environnement de la formation	<p>La formation vient en complément des autres formations des autres universités normandes rassemblées en COMUE (Communauté d'universités et d'établissements). Si l'ancrage dans les spécialités locales de la recherche de l'UMR se tourne vers ces questions de l'aménagement urbain, cela vient aussi en complément des formations dispensées à Rouen et à Caen.</p> <p>Enfin, il y a volonté de « perfuser » la formation avec le tissu professionnel local, mais la dominante reste celle des organismes publics. La place des transports maritimes est judicieusement développée.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique rassemble quasiment l'ensemble des enseignants chercheurs en Géographie de l'université et elle fait intervenir d'autres disciplines, ainsi que des professionnels.</p> <p>On peut s'étonner de constater que le responsable de la formation est aussi celui de la licence professionnelle. Comment est-il possible de piloter seul deux formations très lourdes ?</p> <p>La place des professionnels est importante avec la présence d'une personne issue du monde professionnel qui participe à la coordination des interventions des professionnels.</p>
Effectifs et résultats	<p>La formation n'intègre que de faibles effectifs, en général moins de 20 étudiants qui valident à 80 % - 90 % leur master.</p>

Place de la recherche	<p>Le master dans sa structure est indifférencié, ce qui laisse l'opportunité de permettre à l'étudiant d'évoluer vers des métiers variés y compris ceux de la recherche.</p> <p>Le master est en lien avec l'UMR, et fait intervenir des doctorants. Les étudiants bénéficient de contributions et d'interventions à caractère scientifique.</p> <p>Il n'y a pas d'indication sur les flux éventuels de doctorants au sortir de ce master.</p>
Place de la professionnalisation	<p>L'orientation thématique de ce master ouvre des perspectives très opérationnelles visant une insertion dans des métiers variés autour des questions d'aménagement du territoire, d'urbanisme etc.</p> <p>Dans les connaissances et compétences acquises, le master offre des éléments de formation en adéquation avec le monde professionnel. La typologie des débouchés potentiels définis aussi bien dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) que dans le document descriptif témoigne d'une grande ouverture vers des métiers très variés.</p> <p>Le tableau de l'équipe pédagogique atteste de la présence de nombreux intervenants en provenance du monde professionnel, mais essentiellement d'organismes publics. La nature de la thématique de la formation y invite, mais on peut se demander s'il ne faudrait-il pas aussi intégrer des professionnels du BTP, de l'immobilier, du secteur bancaire.</p>
Place des projets et stages	<p>Le master offre des types de modes de projets variés. Il s'agit de projets collectifs tutorés qui visent à s'inscrire dans la production de travaux concrets et opérationnels.</p> <p>Le master impose un stage minimum de quatre mois satisfaisant.</p>
Place de l'international	<p>Aucune information n'a été fournie sur l'activité du master en direction de l'international.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement se limite volontairement à 20 étudiants, l'argument est celui de l'efficacité pédagogique et de la qualité des candidats. Il semble que le recrutement local soit de mise. Est-ce à dire que la zone de recrutement ne permet pas de recruter de bons candidats en plus grand nombre ? Sur toute la région normande voire au-delà cela est difficile à</p>

	<p>croire. Cela pourrait signifier en filigrane que la formation reçoit peu de dossiers au recrutement. On peut si c'est le cas se demander quelle est la politique de recrutement.</p> <p>On peut également se demander, faute d'information, si des efforts sont consentis pour valoriser la formation, dans des salons, dans les guides.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les modalités d'enseignement sont tout à fait classiques pour ce type de formation.</p> <p>La place du numérique est elle aussi classique pour ce qui relève des compétences précises en SIG (système d'information géographique). En revanche, pour ce qui relève de l'accompagnement pédagogique l'espace numérique de l'université semble être utilisé sans plus de développement.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation combine des travaux académiques, reposant sur l'évaluation des connaissances. La place de l'évaluation de projets collectifs est importante et témoigne de l'investissement pédagogique de l'équipe. En outre, cela traduit la volonté de mettre en situation professionnelle l'étudiant. Enfin le stage tient une place forte dans l'évaluation.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les éléments sont rassemblés dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) dans laquelle l'étudiant, s'il y a accès, peut voir ses compétences. Il n'existe visiblement pas de recueil synthétique des compétences métiers qui permettent d'aider autrement les étudiants à construire leur CV.</p>
Suivi des diplômés	<p>C'est une des grandes faiblesses de l'établissement et du master. Le suivi s'effectue par le biais des questionnaires de l'établissement ce qui disperse et amoindrit considérablement le suivi. Il n'existe pas de dispositif propre au master, pas d'association des anciens qui effectuerait par exemple un suivi sur la base d'un annuaire. L'insertion est visiblement présentée comme bonne ce qu'on est totalement tenté de croire étant donné le tissu local industriel et urbain.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement intègre des étudiants, des membres de l'équipe enseignante et des professionnels, ce qui correspond aux pratiques recommandées. Le président en est d'ailleurs un professionnel.</p>

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.